

La saison littéraire à Prise de Parole Une dizaine de parutions à l'automne

Thérèse Boutin

Numéro 28 (3), 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43613ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boutin, T. (1983). La saison littéraire à Prise de Parole : une dizaine de parutions à l'automne. *Liaison*, (28), 52-52.

La saison littéraire à Prise de Parole

Une dizaine de parutions à l'automne

par
Thérèse Boutin

De la poésie, du théâtre, du roman, des choses nouvelles, d'autres plus traditionnelles, des ré-éditions, des éditions nouvelles, le début d'une collection de contes— c'est le menu de la maison Prise de Parole pour cet automne en guise de conclusion au dixième anniversaire de cette maison d'édition franco-ontarienne de Sudbury.

Prise de Parole entame la saison avec une dizaine de parutions: une ré-édition de deux volumes de la collection Perce-Neige, le premier de Danielle Martin, le deuxième, de Jean-Marc Dalpé; une nouvelle édition de **Lavallée Ville** d'André Paiement, pièce de théâtre qui sera accompagnée cette fois des paroles et de la musique; nouvelle édition également de **Nanabijou** de Jocelyne Villeneuve pour lancer la collection des conte — un deuxième conte ojibway adapté par Jocelyne Villeneuve, **La princesse à la mante verte** paraîtra également; enfin une troisième édition avec nouvelle page couverture de **La vengeance de l'original** de Doric Germain. A tout ça s'ajoutent **La vallée des blés d'or**, roman pastoral d'Albertine Hallée, publié déjà par l'auteure en 1948 et repris cette année par Prise de Parole à l'occasion du centenaire de Sudbury; deux recueils de poèmes: **Sudbury** de Patrice Desbiens et **L'amour est un bien public** (le cinquième dans la collection les Perce-Neige) de Jean Ferron, et une pièce de théâtre de Brigitte Haentjens, Catherine Caron et Sylvie Trudel: **Strip**. Enfin dans le secteur pédagogique, Prise de Parole publiera un manuel de littérature à l'intention des élèves de neuvième et dixième années, un guide pour l'enseignement par ordinateur et un diaporama en trois volets de **La vie paysanne** du Père Germain Lemieux.

Le budget pour accomplir cette tâche—environ 300 mille dollars, dont 70 pour cent parviennent des revenus de vente de livres; la balance provient des fonds publics. Dans le secteur des ventes, selon le directeur de Prise de Parole, Gaston Tremblay, on prévoit une baisse de 20 pour cent cette année, surtout parce que les écoles (de très importants acheteurs dans l'industrie du livre) coupent leurs budgets. Par contre, toujours selon Tremblay, les coûts de production ont augmenté d'au moins 70 pour cent au cours des quatre dernières années, alors que le prix de vente des livres est demeuré stable, entre autre parce que le public lecteur ne veut pas payer plus cher pour ses livres.

Pour compenser, la maison Prise de Parole serre à son tour les cordons de la bourse: elle a maintenant trois imprimeurs à son service, deux dans le sud de la province et un à Louiseville au Québec et fait imprimer par soumissions; elle accepte des contrats de service pour des gens qui publient à leur propre compte et elle limite ses augmentations de dépenses à 6 et 5 pour cent. De plus, elle ne prévoit aucune augmentation du nombre d'employés à temps plein (il y en a trois à l'heure actuelle), et la maison s'est procuré un ordinateur pour le traitement de textes et pour informatiser sa comptabilité, question d'accroître l'efficacité du personnel.

Les dix dernières années chez Prise de Parole? On est passé des réunions de cuisine à une entreprise sophistiquée qui a publié plus de 20 auteurs et 60 titres. On remarque qu'il y a de plus en plus de personnes qui écrivent et la maison reçoit plus de manuscrits qu'elle ne peut en publier. Et selon Gaston Tremblay, la qualité des manuscrits a augmenté. Une déficience cependant: le roman. A part Doric Germain qui a publié deux romans, **La vengeance de l'original**, vendu à 7 mille exemplaires, il y a peu de gens qui écrivent des romans et parmi ceux reçus, plusieurs ne sont pas publiables selon Tremblay. Pour bien se vendre, toujours selon Tremblay, le roman doit être court, plein d'action et pas trop compliqué à lire, ce que les anglophones du métier appellent «high interest, low vocab». Par ailleurs, la publication d'un roman coûte très cher, le tirage doit être suffisamment grand pour en justifier la dépense, et la vente doit en être assurée. Or, d'une part Prise de Parole n'a pas les sous pour financer de tels projets et d'autre part elle n'a pas encore réussi à percer le marché du Québec—le public cible par excellence. Ce qui fait que les Hélène Brodeur et compagnie se font publier par des maisons québécoises où ils sont assurés d'une grande distribution. Prise de Parole ne désespère pas cependant et croit que si certains écrivains pouvaient se mettre à la tâche, elle pourrait publier de bons romans qui intéresseraient les jeunes, par exemple, et qu'il y aurait ainsi un marché assuré via les commissions scolaires.

Si Prise de Parole refuse plus de manuscrits qu'elle n'en publie, c'est entre autres parce qu'elle a des critères de sélection qu'elle respecte à la lettre. D'abord les auteurs doivent être citoyens canadiens de langue française et demeu-

rer en Ontario; les thèmes abordés sont étudiés de près: l'originalité du texte y est pour beaucoup, on veut éviter les clichés classiques et on recherche des images et du son. L'étiquette de «qualité du texte» demeure toujours subjectif cependant, mais les trois membres du comité de sélection doivent au préalable s'entendre sur la décision finale et parfois, ils vont chercher une opinion ailleurs. En d'autres termes, on ne publie pas grand chose de traditionnel, bien qu'on se garde d'être étiqueté de contestataire. Gaston Tremblay se rend bien à l'évidence que s'il veut vendre des livres, il doit se plier au goût du public lecteur; mais, dit-il, s'il y avait plusieurs autres maisons d'édition et si chacune avait sa spécialité, la sienne s'apparenterait aux éditions **Les herbes rouges** du Québec.

Cependant, Prise de Parole a encore de sérieux problèmes de typographie et c'est inexcusable; les dirigeants en sont bien conscients. La maison n'a pas de lecteur d'épreuves: ce sont des volontaires qui font le travail — certains sont forts en orthographe, d'autres en grammaire, mais on n'arrive pas à trouver de juste milieu; ce qui fait qu'après sept lectures d'épreuves comme ce fut le cas, par exemple, pour **La vie paysanne** du Père Lemieux, des erreurs impardonnables se sont glissées dans l'impression finale. Après dix ans d'existence, on devrait avoir surmonté ce problème.

Du côté page couverture, Gaston Tremblay travaille en très proche collaboration avec les artistes, quand il ne fait pas le travail lui-même—question surtout d'économiser des sous. La maquette tente de représenter l'oeuvre, bien sûr, mais surtout de la vendre. On verra donc plus de couleurs et les titres seront plus gros pour que le client voit d'abord le livre sur les tablettes, le prenne entre ses mains, l'ouvre et l'achète.

Donc d'ici à Noël, des lancements à Sudbury, Toronto et Ottawa pour mieux faire connaître les nouveaux titres et une place au Salon du Livre à Montréal en décembre, pour tenter une fois de plus de percer au Québec.

Bonne lecture cet automne et cet hiver! ★

Thérèse Boutin est journaliste d'affaires publiques à CBON—Radio Canada, Sudbury.